

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Cette assemblée publique de consultation a eu lieu le lundi 12 janvier 2026 à 17h30 à l'Hôtel de Ville de Princeville située au 50 rue Saint-Jacques Ouest pour faire suite à l'avis public publié le 5 janvier 2026.

Sous la présidence de Raphaël Guérard, maire, le tout en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU, art.125, al.1).

Monsieur Michel Carignan, Directeur du service d'urbanisme est présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Le président de l'assemblée publique de consultation procède à l'ouverture de ladite consultation à 17h30.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION

La présente porte sur la tenue d'une assemblée publique aux fins de consultation sur les projets de règlement suivant :

- **Projet de règlement PRU1-2505 modifiant le règlement de lotissement no 2017-317 de la Ville de Princeville**

Projet de règlement PRU1-2505

Monsieur Michel Carignan, directeur du service d'urbanisme, explique le projet de règlement PRU1-2505 modifiant le règlement de lotissement 2017-317, ce projet a pour but de déterminer la largeur et la superficie d'un lot pour l'usage de maison mobile et unimodulaire.

- **Les projets de règlement PRU1-2504 et PRU1-2506 modifient le règlement de zonage no 2017-316 de la Ville de Princeville**

PROJETS DE REGLEMENT PRU1-2504 ET PRU1-2506

Monsieur Michel Carignan, directeur du service d'urbanisme, explique les projets de règlement PRU1-2504 et PRU1-2506 modifiant le règlement de zonage 2017-316, ces projets ont pour but d'améliorer l'application de certains articles du règlement de zonage et permettre l'usage de service de toilettage de chat ou chien et la garde d'animaux (chat ou chien ou autres petits animaux dans la zone 002-F et permettre l'usage de maison jumelée et de bâtiment de 4 à 8 logements dans la zone 508-Ha.

QUESTIONS DU PUBLIC

Lors de cette assemblée, 5 personnes étaient présentes et quelques questions furent posées pour obtenir de l'information se rapportant à ces projets de règlement.

Aucun commentaire ou demande de modification n'a été soulevé concernant les trois (3) projets de règlement.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Le président de l'assemblée de consultation publique procède à la levée de l'assemblée à 18 h 30.

Monsieur Raphaël Guérard, maire

Monsieur Michel Carignan T.P.
Directeur de l'aménagement,
l'urbanisme et l'environnement